



**RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION
SUR LE RENDEMENT DU FONDS**

FNB Harvest Énergie propre

30 juin 2023



FNB Harvest Énergie propre

LA SOCIÉTÉ

Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (« Harvest » ou le « gestionnaire »), qui gère les FNB Harvest, est une société canadienne de gestion de placements fondée en 2009. Nous créons des produits de placement selon trois critères d'investissement.

Nous nous efforçons i) de développer des produits de placement dont les objectifs sont clairs et faciles à comprendre pour les investisseurs, ii) de faire de la transparence notre priorité de sorte que nos investisseurs ouvrent leurs rapports et savent exactement ce qu'ils détiennent et iii) d'offrir aux investisseurs un revenu mensuel ou trimestriel régulier, c'est pourquoi nous recherchons des sociétés bien gérées, disposant de flux de trésorerie stables et durables, et versant des dividendes.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds présente les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires complets du Fonds. Vous pouvez obtenir gratuitement, sur demande, les états financiers intermédiaires en appelant sans frais au 1 866 998-8298, en nous écrivant à Groupe de portefeuilles Harvest Inc., 610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5, ou en consultant notre site Web à l'adresse fr.harvestetfs.com ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Vous pouvez également nous contacter de la même façon pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

OBJECTIFS ET STRATÉGIE DE PLACEMENT

L'objectif de placement du Fonds consiste à offrir aux porteurs de parts la possibilité d'une plus-value du capital. Le Fonds investit principalement dans des émetteurs qui exercent des activités liées à l'énergie propre et qui sont inscrits à la cote d'une bourse de valeurs réglementée dans certains pays d'Amérique du Nord, d'Asie ou d'Europe.

Afin d'atteindre ses objectifs de placement, il investit dans un portefeuille équilibré, composé d'actions de 40 émetteurs du secteur de l'énergie propre envisageables pour un placement et qui, immédiatement après chaque reconstitution semestrielle du portefeuille, se classent parmi les 40 premiers émetteurs selon la capitalisation boursière (en dollars canadiens selon la dernière valeur de fin de mois). Il s'agit d'actions qui, de l'avis du gestionnaire, sont assez liquides pour permettre au Fonds d'atteindre ses objectifs. Si, à son avis, trop peu d'émetteurs du secteur de l'énergie propre répondent aux critères d'investissement du Fonds, le gestionnaire peut investir dans moins de 40 de ces sociétés.

De plus amples renseignements, y compris les définitions des termes, se trouvent dans le prospectus du Fonds le plus récent à l'adresse fr.harvestetfs.com ou sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

RISQUE

Les risques associés à un investissement dans le Fonds sont décrits dans le prospectus. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a été effectué au cours de la période.

RÉSULTATS

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les rendements du Fonds par rapport à l'indice de référence composé à 50 % de l'indice S&P Global Clean Energy Net Total Return Index (USD) et à 50 % de l'indice MSCI World Utilities Gross Total Return Index[±] sont les suivants :

Série	Rendement (%)
Série A	(7,69)
50 % indice S&P Global Clean Energy Net Total Return Index (USD) et 50 % indice MSCI World Utilities Gross Total Return Index [±]	(3,63)

Les titres en portefeuille sont choisis en fonction d'une approche passive de sélection basée sur des règles. Selon ces règles, le portefeuille doit être équilibré et être composé des 40 plus importants émetteurs du secteur de l'énergie propre envisageables pour un placement, selon la capitalisation boursière. Le portefeuille est rééquilibré chaque semestre après la reconstitution de la liste des émetteurs du secteur de l'énergie propre envisageables pour un placement.

Les caractéristiques de ces émetteurs sont décrites dans le prospectus du Fonds. En résumé, les émetteurs du secteur de l'énergie propre envisageables pour un placement comprennent les sociétés de certains marchés développés qui sont considérées comme des sociétés d'énergie renouvelable ou qui sont présentes dans certains sous-secteurs spécifiques et qui répondent à certains critères financiers d'exposition (par exemple, plus de 50 % des revenus) à des sous-secteurs liés à l'énergie renouvelable, comme l'énergie éolienne, solaire, hydraulique, géothermique et marine, la bioénergie, l'énergie provenant des déchets, et les équipements et services pour énergies renouvelables, soit ceux liés à l'énergie éolienne, solaire, hydraulique, géothermique et marine, ainsi que les biocarburants, l'hydrogène, les piles à combustible, les réseaux intelligents ainsi que le stockage par batteries et le stockage d'énergie. Étant donné ce processus de sélection, certaines sociétés envisageables pour un placement peuvent être exposées à des domaines non liés à l'énergie renouvelable, y compris les sources d'énergie traditionnelles.

Cinq titres ont été retirés du portefeuille à la reconstitution semestrielle de janvier, et un titre avait été retiré en décembre 2022 après son acquisition, soit Siemens Gamesa Renewable Energy, S.A. Par conséquent, six titres ont été ajoutés au portefeuille après le rééquilibrage semestriel de janvier. Parmi les 40 titres composant le portefeuille équilibré, 21 appartiennent désormais au sous-secteur de la production d'énergie renouvelable et 19 à celui des équipements et services pour énergies renouvelables, comparativement à 25 qui appartenaient au sous-secteur de la production d'énergie renouvelable et 15 à celui des équipements et services pour énergies

FNB Harvest Énergie propre

renouvelables à la reconstitution précédente. Le processus de sélection passive basé sur les 40 plus importants émetteurs du secteur de l'énergie propre envisageables pour un placement, selon la capitalisation boursière, et le rééquilibrage effectué lors de la reconstitution du portefeuille afin d'équilibrer sa répartition sont les seuls facteurs expliquant ces changements.

À noter que le Fonds n'est pas couvert, ce qui peut biaiser la comparaison entre les résultats du Fonds et ceux de l'indice de référence en dollars américains. Par ailleurs, l'indice pour les services publics mondiaux est plus axé sur le secteur des services publics traditionnels réglementés, ce qui peut aussi fausser la comparaison.

Les actions des énergies propres ont encore affronté des difficultés tout au long de 2023. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, le resserrement du marché du travail, la poussée de l'inflation et la hausse des coûts d'emprunt ont pesé sur la rentabilité des sociétés de ce secteur, qui bénéficient de la croissance des énergies propres, et sur la confiance des investisseurs envers celles-ci. Ce secteur semble être à la recherche d'un catalyseur à court terme. Toutefois, des progrès à grande échelle se réalisent peu à peu, les États et les sociétés du monde entier coopérant vers l'objectif commun de mettre fin à la hausse de la température de la Terre. Cependant, les scientifiques et les experts soutiennent encore que les progrès sont trop lents pour que l'on puisse atteindre les cibles définies par les pays.

Le 1^{er} février, la Commission européenne a publié la version finale de son plan industriel du pacte vert. Élaboré en réponse à l'adoption aux États-Unis de l'*Inflation Reduction Act*, ce plan vise à favoriser l'équité étant donné le caractère très américano-centré de la loi américaine. Les quatre piliers du plan européen sont la simplification de l'environnement réglementaire, l'accélération de l'accès au financement, l'amélioration des compétences sectorielles et l'instauration d'échanges commerciaux ouverts pour les chaînes d'approvisionnement. Bien qu'il s'agisse surtout d'un complément aux initiatives européennes existantes, comme le pacte vert pour l'Europe, REPowerEU, et l'Ajustement à l'objectif 55, il n'en demeure pas moins que ce plan constitue un autre pas en avant dans une transition s'échelonnant sur plusieurs décennies.

Parallèlement, nous attendons encore certaines précisions concernant de nombreux éléments, comme les incitatifs et crédits renouvelables compris dans l'*Inflation Reduction Act*. Celles-ci devraient être publiées pendant l'été et, dans certains cas, au second semestre de 2023. Le Département du Trésor des États-Unis a récemment fourni des indications détaillées concernant la définition du secteur de l'énergie propre au pays, ce qui constitue une bonne nouvelle pour les titres américains de certains sous-secteurs, comme l'énergie solaire.

Toutefois, Harvest croit que la transformation du secteur en faveur de la production d'énergie renouvelable et des investissements dans cette branche est un changement structurel durable et nécessaire qui créera des opportunités. Les sous-secteurs de l'énergie propre sont bien positionnés pour tirer parti de celles-ci sur le long terme, malgré la vague de ventes à court terme.

Les titres en portefeuille peuvent être séparés en deux grands groupes : le sous-secteur de la production d'énergie renouvelable et celui des équipements et services pour énergies renouvelables. Les titres des équipements et services pour énergies renouvelables ont dans leur ensemble été à la traîne de ceux de la production d'énergie renouvelable, mais les deux sous-secteurs ont terminé le semestre en territoire négatif. Les titres de la production d'énergie renouvelable ont affiché des résultats mitigés; ils ont en général été négativement touchés par la hausse constante des taux d'intérêt et par les prévisions selon lesquelles ces taux demeureront élevés encore un certain temps. Cette conjoncture pèse sur les sociétés de production d'énergie fortement endettées du fait de la hausse des coûts d'emprunt et des valorisations à la baisse.

Le sous-secteur des équipements et services pour énergies renouvelables, au sein duquel chaque société peut avoir des activités très différentes, est celui qui a pesé le plus sur la performance du Fonds. Les sociétés d'énergie éolienne ont perdu du terrain, tout comme l'ensemble diversifié de sociétés d'équipements et de services pour l'énergie solaire. Ce sont toutefois les titres des sociétés de biocarburants qui ont nui le plus à la performance. L'action d'Enviva Inc. a encore reculé, perdant presque 80 % de sa valeur sur le semestre. Les résultats ont encore été inférieurs aux attentes, et la société a arrêté de verser un dividende dans un contexte de difficultés constantes liées aux coûts et à la visibilité des flux de trésorerie. L'autre titre de biocarburant en portefeuille, VERBIO Vereinigte BioEnergie AG, a fléchi de presque 39 % pendant le semestre en raison de la publication d'un avertissement sur les résultats découlant de la faiblesse du prix du biodiesel et des difficultés liées aux importations chinoises inondant le marché européen. Les sociétés et les nations européennes ont par ailleurs demandé à la Commission européenne de se pencher sur ce dernier problème.

Les sociétés du sous-secteur du stockage par batteries et du stockage d'énergie, qui ont été performantes pendant le semestre, ont eu une incidence positive sur le rendement. En effet, les titres d'EnerSys et de Fluence Energy, Inc. ont tiré parti du fait que ces sociétés ont affiché des résultats largement supérieurs aux attentes au dernier trimestre.

Le Fonds investit dans un portefeuille composé des titres des 40 plus importants émetteurs du secteur de l'énergie propre envisageables pour un placement. Il s'agit précisément d'actions inscrites à la cote de certaines bourses d'Amérique du Nord, d'Europe et de pays développés d'Asie, qui sont classées dans les énergies renouvelables ou les producteurs d'énergie renouvelable.

Le Fonds est équilibré et utilise un processus systématique dans sa sélection des titres des 40 plus importants émetteurs du secteur de l'énergie propre selon la capitalisation boursière. Il est reconstitué et rééquilibré semestriellement.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

La COVID-19 et la guerre en Ukraine ont grandement influé sur l'économie mondiale au cours des dernières années, exacerbant les pressions inflationnistes. L'augmentation notable des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation a fait croître la probabilité d'une récession mondiale, qui aurait une incidence sur les marchés des capitaux et les économies, et possiblement sur la performance des placements du Fonds. Cette situation pourrait nuire significativement aux résultats futurs du Fonds.

FNB Harvest Énergie propre

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Il n'y a eu aucune opération avec des parties liées pendant le semestre, à l'exception du remboursement des frais de gestion et autres frais à Harvest, tel qu'il est décrit à la rubrique « Frais de gestion et autres frais » ci-après.

FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion annuels de 0,40 % (taxes en sus), calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds, facturés quotidiennement et versés mensuellement.

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, consentir au Fonds ou à certains porteurs de parts un rabais sur les frais de gestion qu'il serait autrement en droit d'exiger, à condition que le Fonds verse périodiquement à ces porteurs de parts le montant des frais de gestion réduits à titre de distributions des frais de gestion. Toute réduction dépendra d'un certain nombre de facteurs, y compris l'activité dans le compte. Toute conséquence fiscale découlant de la distribution des frais de gestion incombera généralement au porteur de parts qui reçoit la distribution.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Les charges suivantes sont incluses dans les coûts de l'information aux porteurs de parts dans l'état du résultat global :

Pour le semestre clos le	Montant (\$)
30 juin 2023	6 736
30 juin 2022	11 079

Renoncations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des semestres clos les 30 juin 2023 ou 2022. Le gestionnaire a absorbé les charges suivantes, ce qu'il peut cesser en tout temps sans avis préalable aux porteurs de parts.

Pour le semestre clos le	Montant (\$)
30 juin 2023	32 015
30 juin 2022	35 548

Les ratios de frais de gestion du Fonds, compte tenu ou non tenu des renoncations et des absorptions, sont présentés dans le tableau « Ratios et données supplémentaires » ci-après.

RECOMMANDATIONS OU RAPPORTS DU COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le comité d'examen indépendant n'a présenté aucun rapport spécial ni formulé aucune recommandation extraordinaire importante à la direction du Fonds au cours du semestre clos le 30 juin 2023.

FNB Harvest Énergie propre

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre la performance financière du Fonds pour le semestre clos le 30 juin 2023 et les exercices précédents. Ces données proviennent des états financiers intermédiaires du Fonds et des états financiers annuels audités précédents.

ACTIF NET PAR PART DU FONDS	2023	2022	2021
Actif net à l'ouverture de la période²	12,63 \$	14,86 \$	20,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités			
Total des revenus	0,16	0,22	0,23
Total des charges	(0,05)	(0,09)	(0,12)
Gains (pertes) réalisés pour la période	(0,30)	(3,20)	(1,01)
Gains (pertes) latents pour la période	(0,78)	0,77	(2,68)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹	(0,97) \$	(2,30) \$	(3,58) \$
Distributions³			
Revenu net de placement (hors dividendes)	-	(0,09)	(0,05)
Dividendes	-	(0,05)	(0,04)
Total des distributions annuelles³	- \$	(0,14) \$	(0,09) \$
Actif net à la clôture de la période¹	11,66 \$	12,63 \$	14,86 \$

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES	2023	2022	2021
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	38 355 \$	49 253 \$	65 843 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	3 290	3 900	4 430
Ratio des frais de gestion ⁴	0,69 %	0,69 %	0,69 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions ⁴	0,84 %	0,82 %	0,78 %
Ratio des frais d'opérations ⁵	0,16 %	0,15 %	0,31 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶	24,91 %	48,65 %	44,05 %
Valeur liquidative par part	11,66 \$	12,63 \$	14,86 \$
Cours de clôture (HCLN)	11,68 \$	12,62 \$	14,88 \$

Notes explicatives :

- L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Le tableau de l'actif net par part du Fonds ne sert pas à établir de continuité entre l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.
- L'actif net à la date de lancement, le 11 janvier 2021, s'établissait à 20,00 \$.
- Les distributions, le cas échéant, sont versées en trésorerie. Le Fonds peut verser des distributions de fin d'exercice supplémentaires sous la forme de parts réinvesties, qui sont par la suite consolidées. Cela n'a aucune incidence sur la valeur liquidative par part, mais ces distributions réinvesties font augmenter le coût de base des parts qui ne sont pas détenues dans un régime enregistré. Les montants présentés dans le tableau comprennent des distributions réinvesties de 0,14 \$ par part versées aux porteurs de parts inscrits au 31 décembre 2022 (0,09 \$ par part en 2021).
- Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé à partir du total des charges de la période (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transactions) et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
- Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transactions, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
- Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille du Fonds est élevé, plus les coûts d'opérations payables par le Fonds sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

FNB Harvest Énergie propre

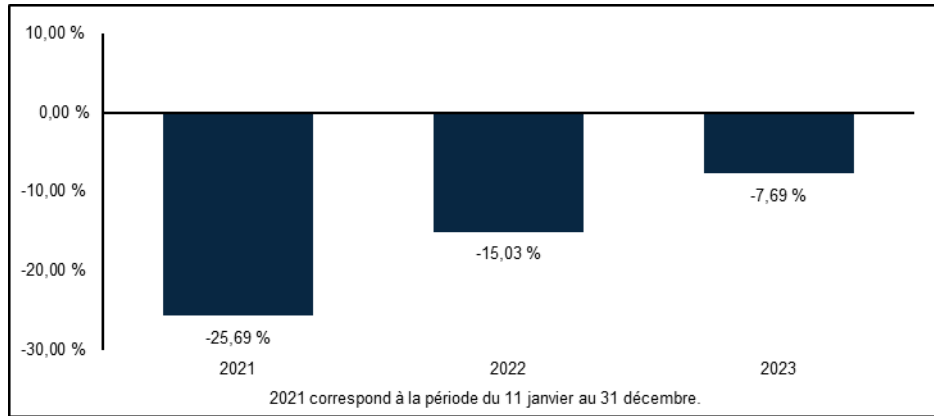
Rendement passé

Les données sur le rendement sont fondées sur l'hypothèse que tous les dividendes du Fonds ont été réinvestis dans des titres supplémentaires durant les périodes de référence. Ces données ne tiennent pas compte des frais d'acquisition ou de rachat, ni des autres frais qui auraient réduit ou modifié le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement un indicateur de ses résultats futurs.

RENDEMENTS ANNUELS

Le graphique ci-dessous montre le rendement du Fonds pour chaque année présentée. Il indique le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cet exercice, à l'exception de 2023 qui représente la période intermédiaire.

Rendement du Fonds



FNB Harvest Énergie propre

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Les tableaux ci-dessous présentent les principales catégories de portefeuille et les principaux titres du Fonds à la fin de la période. L'inventaire du portefeuille, dans les états financiers intermédiaires du Fonds, présente une liste détaillée des placements.

Au 30 juin 2023

25 principaux titres	% de la valeur liquidative
SMA Solar Technology AG	3,9
EnerSys	3,7
Fluence Energy, Inc.	3,6
Infratil Limited	3,2
First Solar, Inc.	3,1
Mercury NZ Limited	3,0
Meridian Energy Limited	2,9
Array Technologies, Inc.	2,8
Contact Energy Limited	2,8
Brookfield Renewable Corporation, cat. A	2,7
Orsted A/S	2,7
VERBUND AG, cat. A	2,7
ERG S.p.A.	2,7
Xinyi Solar Holdings Limited	2,6
SolarEdge Technologies, Inc.	2,6
Shoals Technologies Group, Inc., cat. A	2,6
Encavis AG	2,5
Vestas Wind Systems A/S	2,5
China Everbright Environment Group Limited.	2,5
Drax Group PLC	2,5
Ormat Technologies, Inc.	2,5
Boralex inc., cat. A	2,4
EDP Renováveis, S.A.	2,4
GCL Technology Holdings Limited	2,4
Xinyi Energy Holdings Limited	2,4
Total	69,7

Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements du Fonds sont disponibles sur le site Web de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. à l'adresse fr.harvestetfs.com.

FNB Harvest Énergie propre

RÉPARTITION SECTORIELLE

Secteur	% de la valeur liquidative
Services publics	50,5
Industrie	27,4
Technologies de l'information	19,0
Énergie	2,5
Trésorerie et autres actifs et passifs	0,6
Total	100,0

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Pays comportant un risque	% de la valeur liquidative
États-Unis	36,1
Chine	14,3
Nouvelle-Zélande	11,9
Allemagne	10,5
Espagne	6,9
Danemark	5,2
Canada	4,4
Autriche	2,7
Italie	2,7
Royaume-Uni	2,5
France	2,2
Trésorerie et autres actifs et passifs	0,6
Total	100,0

FNB Harvest Énergie propre

Mises en garde

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans un fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.

± Source : MSCI. Certaines informations comprises dans le présent rapport (les « informations ») proviennent de MSCI Inc., MSCI ESG Research LLC ou leurs sociétés affiliées (MSCI), ou d'autres fournisseurs (ensemble, les « entités MSCI »), ou sont des marques déposées de ceux-ci, et peuvent avoir été utilisées pour calculer des notations, des données ou des indicateurs. Ces informations sont réservées à un usage interne et ne peuvent pas être reproduites ni diffusées dans leur intégralité ou en partie sans autorisation écrite au préalable. Elles ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, une promotion ou recommandation d'un titre, d'un instrument ou produit financier, d'une stratégie de placement ou d'un indice, ne peuvent pas être utilisées comme tel et ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de rendement futur. Certains fonds peuvent être basés sur les indices MSCI ou être liés à ceux-ci, et MSCI peut être rémunérée en fonction des actifs sous gestion du Fonds ou d'autres mesures. MSCI a mis en place une barrière d'information entre les recherches d'indices et certaines informations. Les informations ne peuvent pas être utilisées pour déterminer les actions à acheter ou vendre, ou le moment opportun pour acheter ou vendre ces actions. Elles sont fournies telles quelles, et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à toute utilisation qu'il en ferait ou qu'il permettrait de faire. Aucune entité MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations, et chaque entité décline expressément toute garantie explicite ou implicite. Les entités MSCI ne sont pas responsables des erreurs ou omissions découlant de l'utilisation des informations ou de tout dommage direct, indirect, exceptionnel, punitif, consécutif ou autres (y compris la perte de profits) en découlant, même si l'entité a été informée de la possibilité que de tels dommages surviennent.



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télec. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com